

# **l'Écho** de la Salamandre

Lettre d'Information du Comité Départemental du Tourisme de Loir-et-Cher

## Édito

*Il y a quelques mois nous présentions au Comité Tourismus le nom de destination retenu à l'issue de notre étude de positionnement touristique : Cœur Val de Loire. Notre numéro de septembre vous a permis de découvrir le bloc-marque correspondant et 2007 marque la sortie de notre nouvelle ligne de communication.*

*Ce n'est là qu'une première étape. En effet, une fois nos nouvelles éditions réalisées, il nous faudra travailler à la refonte de notre site internet. Les enjeux sont de taille : la fréquentation de notre site en témoigne, 20 000 à 30 000 connexions mensuelles, un peu plus de 1,5 million de pages vues et plus de 110 000 documents téléchargés sur les 11 premiers mois de l'année...*

*C'est là un projet ambitieux qui devrait aboutir avant la fin 2007. Dans l'intervalle d'autres dossiers s'ouvrent à nous, qu'il s'agisse de la réflexion à engager au niveau du département pour compléter et asseoir l'initiative régionale menée en faveur du tourisme d'affaires ou de la mise en place d'une « Carte Ambassadeur » pour sensibiliser les Loir-et-Chériens aux richesses du département.*

*Autant de projets pour vous servir, autant de projets pour conforter l'activité touristique. La concurrence est rude et il nous faut travailler de concert pour l'affronter. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité, à l'instar des recommandations de notre Schéma Départemental de Développement Touristique, que tous ces projets soient menés en étroite concertation avec les acteurs de terrain.*

*Aussi, je souhaiterais profiter de ces périodes de fêtes pour présenter à chacun d'entre vous tous mes vœux de succès pour l'année qui s'annonce et remercier tous ceux de nos partenaires qui ont su se mobiliser à l'occasion de réunions et de groupes de travail.*

*Bonne et heureuse année 2007 au Cœur Val de Loire.*

**Philippe SARTORI**  
Conseiller Général  
Président du Comité Départemental  
du Tourisme

## Date à retenir

*A vos agendas... c'est le mardi 27 mars prochain, à partir de 9h30, que se tiendra notre bourse touristique. Organisée dans le cadre du Carrefour du Tourisme, elle aura lieu à la salle des fêtes de Villebarou.*

## Événements

Comité Tourismus, 3<sup>ème</sup> édition



M.H. MILLET, Vice-Présidente du Conseil Général  
Ph. SARTORI, Président du CDT

C'est le 13 décembre dernier qu'a été réuni le comité Tourismus, occasion pour le CDT de faire le point sur les travaux engagés et les projets à venir.

Après un rapide bilan des dispositifs d'aides mis en place par le Conseil Général en faveur des offices de tourisme et syndicats d'initiative, Marie-Hélène Millet, Vice-Présidente, Chargée de la culture et du patrimoine, du tourisme et de la jeunesse a présenté le projet d'aide départementale à l'hôtellerie ainsi que les animations programmées pour la saison 2007.

En effet en plus de la troisième édition des « Jours de Loire », le week-end de Pentecôte, le Département a décidé de s'engager aux côtés de la Ville de Blois pour l'organisation d'une exposition d'ampleur nationale. Consacrée à l'orfèvre GOUDJI, celle-ci se tiendra au château, du 26 mai au 16 septembre prochain.

A l'issue de cette intervention, Philippe Sartori, Président du CDT, eut l'occasion de présenter :

- > Le bloc-marque créé en accompagnement du nouveau nom de destination (*Cœur Val de Loire*) et la ligne éditoriale correspondante.
- > La « Carte Ambassadeur » qui sera lancée en avril 2007 (cf. notre précédent numéro). Plus de trente sites ont d'ores et déjà accepté de s'associer au CDT pour offrir des conditions d'accès privilégiées aux Loir-et-Chériens et les transformer ainsi en véritables prescripteurs de l'offre touristique départementale.
- > Les évolutions projetées pour la démarche initiée en faveur de la clientèle familiale (« les P'tits Curieux ») et plus particulièrement la méthodologie retenue pour associer une offre d'hébergement à l'offre de loisirs et de visites identifiée à ce jour.

Le tourisme d'affaires était le cinquième point à l'ordre du jour de cette réunion. Le Loir-et-Cher s'est activement associé à l'initiative régionale « Destination Séminaires » (notre département représente près du tiers de l'offre ainsi recensée) et le CDT souhaiterait pouvoir développer une démarche locale en complément de celle-ci.

Le principe de la mise en place d'un groupe de travail a été retenu. Il serait composé de représentants d'agences de voyages réceptives, de groupements de professionnels, de l'hôtellerie (Chambre de Commerce et d'Industrie, hôtellerie de chaîne, hôtellerie indépendante), des lieux de séminaires, de réceptions ou d'incentives. Il sera réuni dans le courant du premier trimestre 2007, ses propositions devant conduire à la mise en œuvre d'une stratégie départementale en ce domaine.

#### Rectificatif :

Contrairement à ce qui était indiqué dans les colonnes de la Nouvelle République, le 15 décembre dernier, la Carte Ambassadeur ne sera pas vendue mais gracieusement remise à tous les Loir-et-Chériens (résidents permanents et propriétaires de résidences secondaires) de plus de 18 ans qui en feront la demande auprès du CDT.

Le lancement de cette opération devrait intervenir début avril, nous vous en tiendrons informé le moment venu...

## Communication

### Une nouvelle ligne de communication pour le CDT



Après la mise en place d'une nouvelle politique éditoriale (cf. notre numéro 15 – mars 2006) qui s'est traduite par la création d'un guide pratique et d'une carte touristique nouvelle formule, après le choix d'un nouveau nom de destination *Cœur Val de Loire* (cf. notre numéro 17 – septembre 2006), la mise en œuvre d'une nouvelle ligne graphique constitue une nouvelle étape dans l'élaboration de notre stratégie de communication.



Créée pour imposer notre nouveau nom de destination *Cœur Val de Loire*, elle déclinera le bloc-marque correspondant sur chacun de nos documents.

Utilisée pour la première fois lors de la création de nos documents d'appel (en français, anglais, espagnol, italien et néerlandais), vous la retrouverez sur le Guide Pratique, le Guide Hébergement & Restauration ainsi que sur notre carte touristique et sur chacune de nos éditions thématiques : guides Tourisme et Handicap, Terroirs de Loire, Randonnées et Sorties Nature, les P'tits Curieux et Carte Châteaux à Vélo/Loire à Vélo.

Le Guide Pratique 2007 vous a dernièrement été adressé, accompagné d'un exemplaire de la version française de notre document d'appel. Ce dernier, créé pour séduire et donner une meilleure visibilité à notre destination à vocation à être diffusé à l'extérieur du département.

Vous découvrirez les autres brochures à l'occasion de notre bourse touristique, le 27 mars prochain, à la salle des fêtes de Villebarou.

Si vous souhaitez, au delà du bloc-marque, reprendre les principes de cette nouvelle ligne de communication sachez que nous tenons une charte graphique à votre disposition... n'hésitez pas à nous réclamer ce document.

Contact  02 54 57 00 51  [christelle.biore@cdt41.com](mailto:christelle.biore@cdt41.com)

LOIR-ET-CHER



COMITÉ  
DÉPARTEMENTAL  
DU TOURISME

## Promotion

### Le plan d'actions 2007

Le plan d'actions 2007 s'inscrit dans la continuité de celui mis en place en 2006, gage de cohérence et d'efficacité.

Ainsi il est prévu la conduite d'actions génériques pour asseoir notre nouveau nom de destination *Cœur Val de Loire* et assurer la promotion de la destination sur les marchés identifiés comme prioritaires (l'Île de France et le Nord pour la France ; la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie pour l'Europe).

Parallèlement il est proposé de poursuivre les actions engagées en faveur des filières pour lesquelles le CDT a entrepris une démarche de qualification : les randonnées (pédestres et cyclotouristiques), l'offre terroir, la clientèle familiale et le label Tourisme et Handicap.

A cet ensemble s'ajoutent trois nouvelles actions :

- > la première en faveur du tourisme d'affaires (participation au salon Bedouk sur un stand régional en janvier 2007),
- > la deuxième en accompagnement de la filière jardins pour asseoir le concept « Jardins Passions »,
- > et la troisième à destination de la population locale (« Carte Ambassadeur »).

Ce plan d'actions combine un certain nombre d'opérations parmi lesquelles la participation à divers salons (12 en 2007, professionnels et grand public), la conduite de relations presse et de campagnes publicitaires (e-marketing...).

Les tableaux ci-après vous présentent les manifestations auxquelles le CDT a d'ores et déjà décidé de participer en 2007.

#### FRANCE

Manifestation	Lieu	Dates
Salon Bedouk	Paris	24 et 25 janvier
Salon des Séniors	Paris	29 au 31 mars
Salon des Randonnées	Paris	30 mars au 1 <sup>er</sup> avril
Salon de l'agriculture	Paris	Animation d'une journée sur le stand régional
Salon des Comités d'entreprise	Lille	27 et 28 septembre
Salon LoisirExpo	Paris	2 au 4 octobre
MIT International	Paris	10 au 12 octobre

#### EUROPE

Manifestation	Lieu	Dates
Salon Vakantiebeurs	Utrecht	9 au 14 janvier
FITUR	Madrid	31 janvier au 4 février
Salon des Vacances	Bruxelles	8 au 12 février
BIT	Milan	22 au 25 février
WTM	Londres	12 au 15 novembre

## Aménagement

### Un dispositif d'aide départementale à l'hôtellerie



Le Schéma Départemental de Développement Touristique a souligné la nécessité d'adapter l'offre d'hébergement et ce plus particulièrement en matière d'hôtellerie. C'est la raison pour laquelle, à l'issue d'une étude menée par l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher et le cabinet KPMG, le Conseil Général a décidé la mise place d'un dispositif d'aide départementale à l'hôtellerie à compter de 2007. Ce dispositif a été présenté lors de la séance plénière de la Conférence Départementale de l'Economie du 20 octobre 2006, à Vendôme.

Destiné à l'hôtellerie traditionnelle indépendante, il entend lui permettre de procéder aux aménagements nécessaires pour :

- > diversifier et sédentariser sa clientèle,
- > développer la fréquentation en avant et arrière saison.

Pour ce faire, il est prévu, dans le cadre de travaux de rénovation ou d'extension (hors partie restauration), de favoriser la montée en gamme des établissements et s'il y a lieu de permettre l'augmentation de leur capacité. L'objectif est d'atteindre un classement minimum de 2 étoiles.

Le soutien apporté par ce dispositif en faveur de la qualité verra son intensité accrue en fonction de l'existence d'une démarche commerciale active et les investissements pour la création d'un site internet pourront être pris en compte.

Concrètement, le Conseil Général a décidé « d'ouvrir » le Fonds Economique Départemental d'Intervention (FEDI) aux établissements hôteliers. Son intervention est subordonnée à celle de la commune ou de la communauté de communes. Elle est cumulable avec les dispositifs régionaux, dans les limites de la réglementation en vigueur, et peut adopter la forme d'une subvention ou éventuellement celle d'une avance remboursable à taux 0.

Outre l'amélioration et la dynamisation du parc hôtelier départemental, ce nouveau dispositif, susceptible d'être mobilisé en cas de reprise/transmission, entend en garantir la pérennité.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous rapprocher de Patrick Barré, chef du service économique au Conseil Général de Loir-et-Cher.

## Formation

Un dispositif de formation continue du tourisme :  
**DESTINATION CENTRE**

Conformément aux principes posés lors de la Conférence Régionale de l'Economie Touristique, les acteurs régionaux se sont prononcés pour un dispositif de formation continue du tourisme pour tous les acteurs privés et publics de la région. DESTINATION CENTRE y répond. C'est une nouvelle stratégie élaborée par la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FROTSI) pour le compte de la Région. Un premier programme, d'une durée de 3 ans, sera effectif à compter de la fin du mois de janvier 2007.

Ce programme décline 3 types d'offres de formation qui diffèrent en fonction des publics visés. Dans tous les cas, les coûts pédagogiques font l'objet d'une prise en charge par des financements publics (Région, Etat) et des financements privés des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).

### I) Les VISAS

- > Cibles : tous les acteurs (y compris les habitants).
- > Dispositif permettant l'acquisition des savoirs de base dans le cadre des « espaces libres savoirs » créés par la Région. Aux programmes proposés à ce jour (Internet, start'english...) s'ajoutera au printemps, le VISA « accueil tourisme ». Il a été conçu pour acquérir des notions sur les fondamentaux du tourisme, l'organisation régionale, les mots et expressions clé de l'accueil touristique en plusieurs langues.

### II) Les PASS' ACTEURS

- > Cibles : tous les acteurs professionnels (salariés dont les dirigeants salariés, non salariés, bénévoles - dirigeants, gestionnaires de gîtes et de chambres d'hôtes, agents territoriaux).
- > Formations associant différentes approches pédagogiques :
  - « formations actions » transversales pour des modules adaptés aux filières touristiques et aux territoires dans certains cas
  - journées thématiques
  - éductours

### III) Les PASS' SALARIES

- > Cibles : tous les salariés (dont les dirigeants salariés).
- > Cadre associant « formations actions » et « formations magistrales » transversales, sauf exception, pour des modules adaptés aux domaines suivants : accueil, Internet, marketing, gestion, filières, réseaux et territoires.

DESTINATION CENTRE fait l'objet d'un guichet unique d'information/réservation dont la gestion et l'animation ont été confiées à la FROTSI. Vous pouvez d'ores et déjà consulter la stratégie et le pré-programme 2007 sur le site web [www.frotsicentre.com](http://www.frotsicentre.com). Le catalogue détaillé 2007 sera mis en ligne fin janvier.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Paula MARGUERITAT, assistante de formation.

Contact ☎ 02 38 79 95 81 @ [formation@frotsi-centre.com](mailto:formation@frotsi-centre.com)

## Fleurissement

### Palmarès 2006

Plus de 350 personnes étaient réunies à Chailles, le 16 novembre dernier, pour la remise des prix du fleurissement. En effet, 76 communes étaient inscrites pour le Concours des Villes et Villages Fleuris et 200 pour celui des Maisons Fleuries.

A l'issue de la campagne 2006 :

- > 7 diplômes nationaux ont été remis dans le cadre du concours des maisons fleuries.
- > 3 communes avaient été sélectionnées par le jury départemental pour concourir au niveau régional et 2 d'entre elles ont été récompensées :
  - La commune de COUR-CHEVERNY qui obtient un 3<sup>ème</sup> Prix dans la première catégorie,
  - La commune de LAMOTTE-BEUVRON qui obtient un 2<sup>ème</sup> Prix dans la deuxième catégorie.

Par ailleurs la commune de MONTOIRE-SUR-LE-LOIR a obtenu sa 2<sup>ème</sup> fleur.

Dans le même temps, le jury départemental a accordé un diplôme d'honneur aux 4 communes suivantes pour souligner leurs efforts en matière de fleurissement : Cellé, Ouzouer-le-Marché, Thoré-la-Rochette et Villefranche-sur-Cher.

Enfin, pour clôturer la saison, c'est le 30 novembre dernier qu'une réunion d'information à destination des élus communaux et des responsables des services espaces verts a été organisée, réunion au cours de laquelle sont intervenus tour à tour :

- > Monsieur Jacques LAURE, maire de Pierrefitte-sur-Sauldre, sur l'évolution du fleurissement de sa commune,
- > Monsieur Emmanuel BROCHARD, directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), sur la qualité paysagère.

Contact ☎ 02 54 57 00 40 @ [beatrice.heimonet@cdt41.com](mailto:beatrice.heimonet@cdt41.com)



### COUPON

Pour recevoir L'Écho de la Salamandre par e-mail, il suffit de nous retourner ce coupon avec votre adresse électronique.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse électronique : .....